



AIDE A LA CONSTRUCTION ET A LA RENOVATION DE LOGEMENTS

(Loi du 9 septembre 1975 sur le logement)

AVANCEMENT DES TRAVAUX	Reçu le :	Dossier numéro :
-------------------------------	-----------	------------------------

1.0 REQUERANT

Nom, prénom ou raison sociale :
Adresse :	Tél. :
NPA, lieu :	Fax :

2.0 AUTEUR DU PROJET

Nom, prénom ou raison sociale :
Adresse :	Tél. :
NPA, lieu :	Fax :

3.0 EMPLACEMENT DE L'IMMEUBLE

Commune politique :
Lieu dit ou rue :
Coordonnées :

4.0 NATURE DES TRAVAUX

<input type="checkbox"/> Construction
<input type="checkbox"/> Rénovation

5.0 DOCUMENTS A PRESENTER

- Le coût provisoire de réalisation établi selon les chapitres 0-1-2-4-5 du Code des frais de construction du Centre suisse d'étude pour la rationalisation du bâtiment (ci-après) : CFC), avec justificatif des éventuels plus values.

6.0 COUT DE REALISATION PROVISOIRE (Selon CFC arrondi à fr. 1'000.--)

	<i>Selon requête définitive</i>	<i>Selon décompte provisoire (à compléter par le propriétaire ou son mandataire)</i>
0 Terrain (ou valeur résiduelle)	Fr.	Fr.
1 Travaux préparatoires	Fr.	Fr.
2 Bâtiments (coût construction ou rénovation)	Fr.	Fr.
4 Aménagements extérieurs	Fr.	Fr.
5 Frais secondaires	Fr.	Fr.
6.0 Coût de réalisation CFC 0-1-2-4-5	Fr.	Fr.

7.0 RENSEIGNEMENTS A NOUS FOURNIR :

<input type="checkbox"/> Entrée des premiers locataires le:
<input type="checkbox"/> Le projet a-t-il subi des modifications en ce qui concerne la répartition des logements et autres depuis la fin du gros oeuvre <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

Lieu et date : Le propriétaire ou son mandataire :